

Stewart Andrew SCOTT,
Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu.
Au cœur de la guerre congolaise,
 Coll. «Les terrains du siècle», Paris,
 Karthala, 2^{ème} Edition, 336 pages
 (Achevé d'imprimer en mai 2009,
 ISBN: 978-2-811-0087-2)

Le *feuilleton* Laurent Nkunda qui débute lorsque ce dernier prit le maquis en 2004 comme général dissident, avait beaucoup défrayé la chronique congolaise et internationale, il n'y a pas longtemps. Tous ceux que le *long métrage guerrier* intéressait, même au-delà des frontières de la RD Congo, s'en souviennent, amèrement ou à cœur joie, selon les sentiments nourris à son égard. La paix et la vie à l'Est de la RD Congo, surtout dans les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu, dépendaient en partie, de son option tantôt *belliqueuse*, tantôt *pacifiste*, à l'égard du Gouvernement congolais et de ses centurions commis à la paix dans ces deux provinces. Ce *feuilleton* est presque en passe d'être classé dans les oubliettes. Mais, il n'est pas incommode d'y revenir, car l'Histoire a toujours des leçons à donner aux hommes.

C'est pratiquement ce que tente de montrer Stewart Andrew Scott, avec son récent ouvrage sur *Laurent Nkunda Mihigo*. S.A. Scott n'est pas bien connu, parmi les auteurs de renommée, par les lecteurs francophones. En fait, il se définit simplement lui-même comme étant *un chercheur en sciences politiques* et se présente aussi, avec la sortie de son livre, comme

un homme de terrain qui a eu la possibilité de passer plusieurs mois sur les lignes de front du Nord-Kivu. Il connaît le Congo depuis des années et son activité lui a permis d'enquêter dans les zones des différents conflits et d'être en contact étroit avec les populations. (p.4 de la couverture du livre).

A moins que je ne me trompe : c'est sa première publication concernant le Congo/Kinshasa. Qu'à cela ne tienne ! Il a voulu parler d'un personnage - pour le moins ambigu, car d'autres l'appellent, à tort peut-être, Laurent Nkundabataware - de ces turbulentes dernières années de la RD Congo, à côté d'autres dont il fait mention tout au long de son œuvre.

Dans une longue *Introduction*, l'auteur nous livre, d'entrée de jeu, le but de son entreprise :

Nous allons tenter d'expliquer ce contexte conflictuel en nous replongeant dans le passé

pour mieux en identifier les causes, avant d'analyser une situation qui, en 2008, est en pleine mutation.

Et il ajoute alors, en guise de précision :

Pour ce faire, il nous est apparu nécessaire de suivre le parcours de Laurent Nkunda, puisque c'est lui qui est actuellement au cœur du conflit. (p. 6).

Il s'agit, bien entendu, du conflit qui a ensanglanté l'Est de la RD Congo depuis le génocide rwandais de 1994, dont les deux guerres successives de 1996-1997 et 1998 en RD Congo et qui donnèrent lieu à la signature des Accords de paix de 2002. Des ouvrages comme celui de Jean-Claude Willame, *Les faiseurs de paix au Congo. Gestion d'une crise internationale dans un Etat sous tutelle* (GRIP/Editions Complexe, 2007) et celui de Lambert Mende Omalanga : *Dans l'œil du cyclone. Congo-Kinshasa : les années rebelles 1997-2003 revisitées* (L'Harmattan, 2008) ont montré suffisamment l'ampleur du drame vécu par le peuple rdcongolais... La RD Congo, bénie des dieux, est ruinée par les hommes.

Après cette introduction, vient un long *Prologue* dans lequel la collaboration de l'historien Jean-Pierre Chrétien, bien connu pour ses écrits sur le Rwanda, est lourdement perceptible. Ici, l'auteur étale le *contexte historique global* duquel surgiront *Laurent Nkunda* et son mouvement *politico-militaire*, le Congrès National pour la Démocratie et le Progrès (CNDP, en sigle). Une mise en perspective pas très aisée à confectionner !

Le livre se déploie alors en 10 points (et non des chapitres !) de longueur inégale. Ils vont de « *La migration interne d'une famille d'éleveurs* » (1) (pp. 39-46) à « *La naissance, l'enfance et l'adolescence de Laurent Nkunda* » (2) (pp. 47-73), en passant par les épisodes suivants : « *Les débuts de la vie militaire de Laurent Nkunda* » (3) (pp. 75-99) ; « *Le sergent Laurent Nkunda pendant la première guerre zaïroise* » (4) (pp. 101-117) ; « *Laurent Nkunda pendant la seconde guerre congolaise* » (5) (pp. 119-142). Et ils débouchent alors sur : « *Le refus de Laurent Nkunda* » (6) (pp. 143-154) ; « *Nkunda : rebelle encore sous tutelle* » (7) (pp. 155-170) ; « *Nkunda : un rebelle émancipé* » (8) (pp. 171-207) ; « *La mutation du CNDP* » (9) (pp. 209-252) pour s'arrêter sur « *Vers une troisième guerre du Congo ?* » (10) (pp. 253-280).

Après avoir conclu son analyse, l'auteur ajoute alors un *épilogue* qui nous ramène aux événements du dernier trimestre 2008 et du début de 2009 avec, *at last*, l'arrestation de Nkunda, le 22 janvier 2009, au Rwanda. Et la *chronique* de Scott touche ainsi à son terme. Une fin quand

même humiliante, imprévue, sous surveillance, pour le chairman, dans une caverne quelque peu éclairée, mais, d'où il pourrait peut-être resurgir... au cas où les choses ne tournent pas mal contre lui. Attendons, pour cela, le verdict de la justice humaine et de l'Histoire.

Une bibliographie choisie enrichit et donne assez de teneur à la recherche de Scott. S'y ajoutent un *Lexique* et des *Annexes* ayant principalement trait au CNDP.

En soi, le livre est d'une lecture facile et constitue un peu comme un petit aiguillon dans les sombres pages de l'histoire post-indépendance de l'ex-Congo Belge et de l'ex-Zaïre de Mobutu.

Le lecteur pourrait probablement être tenté d'arrêter sa lecture en cours de route, un peu lassé par certaines pages enjolivées. Il convient pourtant, et de résister à cette tentation et de parcourir au moins les cinq derniers points chauds, qui sont très éclairants sur l'homme. Peut-être faudrait-il même commencer la lecture par l'épilogue et la conclusion du livre ! Pendant ce temps de silence presque monastique de Laurent Nkunda et de proclamation de la fin de la guerre à l'Est du pays, l'on doit avouer pourtant que la paix tant souhaitée est toujours *en berne* pour les populations surtout rurales de l'ancien Kivu et reconnaître que la *présence* encore réelle et opérationnelle des FDLR continue à plonger ces populations congolaises sinistrées dans le désarroi. Alors que, selon leur prétention, c'est leur pays, le Rwanda, qu'ils cherchent à *libérer* et non s'éterniser en RD Congo.

Abbé Aloys SHANYUNGU Mpenda-Watu

NDUKUMA Adjayi Kodjo,
Cyberdroit : Telecoms, Internet,
Contrats de E-commerce. Une
contribution au Droit Congolais,
Presses Universitaires du Congo,
Kinshasa, 2009, 365 pages.

Ndukuma Adjayi Kodjo, auteur de cet ouvrage, innove en abordant un thème d'actualité dans le cadre de la mondialisation. Son préfacier Evariste Boshab ne s'est pas trompé en le qualifiant de « *innovation, nouveauté, inédit, exploit scientifique* » (p. 15). Ndukuma s'est préoccupé d'apporter des réponses aux « *questions (...) qui mettent le Droit à l'épreuve des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)* » (p. 19).

Après avoir défini les TIC et souligné leur caractère transversal, l'auteur indique les divers problèmes soulevés. Il a notamment relevé « *l'inachèvement du cadre juridique des télécoms; le caractère incomplet de la Loi qui ne couvre pas l'Internet et ses suites; les conflits de compétence entre acteurs étatiques et l'incurie légistique de la législation en vigueur* »⁽¹⁾. La Constitution de la RDC comporte aussi une autre lacune, celle de ne pas inscrire les télécoms dans les matières relevant du domaine de la loi. Ce secteur stratégique se trouve ainsi abandonné au régime des actes réglementaires à prendre par l'Exécutif (p. 21).

Le commerce électronique porte en lui les problèmes juridiques liés à « la signature et à la preuve électroniques, la mise en place d'un système sécurisé garanti ainsi que la réglementation de la certification (clefs de chiffage), la protection des données personnelles, la monétique (paiement électronique), la cybercriminalité, la «pluri-normativité» et le caractère transfrontalier des normes applicables, etc » (p. 22). Enfin, les contrats du commerce électronique demeurent une autre question fondamentale.

Spécifiquement, il s'agit « d'étudier le droit des télécommunications congolais ainsi que la situation des contrats commerciaux conclus par voie électronique... » (p. 33). L'intérêt de la recherche menée par Ndukuma se trouve notamment dans l'invasion et le déploiement des réseaux de télécommunication en RD Congo depuis 1998.

La réalisation de cette étude a reposé sur les méthodes exégétique, dialectique et historique. Elle a nécessité le recours aux approches sociologique et juridique, ainsi qu'aux techniques documentaire et comparative. C'est dans ce contexte que l'auteur a mené une étude comparative de plusieurs systèmes juridiques : congolais, sénégalais, belge, américain, canadien et français. A travers pareille investigation, il a usé de la technique du droit comparé dont l'aboutissement consiste à critiquer le droit existant et à adopter des réformes souhaitables (cfr p. 39).

De la structuration de l'ouvrage et des perspectives

Cette livraison se divise en quatre parties réparties en huit chapitres. La première nous

⁽¹⁾ Les Lois-cadres N° 013/2002 et 014/2002 sur les télécommunications et sur la création de l'autorité de régulation des postes et des télécommunications en RD Congo ont été publiées dans le *Journal Officiel de la RD Congo*, numéro spécial, Kinshasa, 25 janvier 2003, pp. 17-59.

familiarise avec les notions essentielles sur le droit du commerce électronique. Il y est retracé le cadre juridique du commerce électronique pour la RD Congo (pp. 45-128). L'auteur montre que le commerce électronique constitue une activité sans définition législative en RD Congo. Il donne en même temps le schéma d'ouverture de la RD Congo aux acteurs et activités de ce type de commerce. Tout en faisant un examen critique des textes législatifs, réglementaires et à caractère administratif liés au secteur des télécommunications, il n'a pas manqué de gratifier le lecteur d'une présentation générale des sources du droit congolais en la matière (pp. 129-175).

La deuxième partie indique les modalités à travers lesquelles s'élaborent les contrats du commerce électronique. Il s'agit notamment de spécifier comment s'effectue l'échange de consentement dans le commerce électronique (pp. 181-207). D'autres conditions de validité du contrat électronique sont aussi reprises (pp. 209-240).

La partie suivante évoque l'exécution des contrats du commerce électronique (pp. 245-275) sans oublier de préciser la loi applicable et la juridiction compétente aux contrats du commerce électronique (pp. 277-288). La dernière partie porte sur la sécurisation des transactions et des intérêts dans le cybermonde (pp. 291-338). L'ouvrage se termine par une intéressante bibliographie indicative sur le cyberdroit (pp. 349-357).

Une recherche constitue l'opportunité d'ouvrir d'autres pistes ou perspectives. L'auteur révèle lui-même « que de nombreuses pistes restent encore explorables en ce qui concerne la sécurité juridique des transactions et intérêts dans le cyberspace » (p. 346). Il en a épinglé deux sur lesquelles il faudra mettre l'accent. Il insiste sur la norme technique qui « touche aux exigences fondamentales, existentielles du cyberspace » (p. 346). Une autre piste qui mérite notre attention concerne « la sécurité juridique des investissements » qui sert à la création de l'espace numérique (ordinateurs, antennes, modems et autres composantes des réseaux informatiques) (p. 347).

Le monde est devenu un véritable village planétaire où les distances et les frontières tendent de plus en plus à s'annuler. Certaines activités qui jadis nécessitaient un déplacement ou la mobilisation d'efforts inouïs se réalisent à travers un simple clic. La société congolaise a un énorme défi à relever à travers la maîtrise et/ou l'appropriation des NTIC. Le présent ouvrage a esquissé un autre grand défi en abordant des questions auxquelles le cyberspace est confronté. Il s'agit d'un domaine encore insuffisamment exploré qui appelle d'autres études et d'autres explicitations. Le mérite de Ndukuma est d'avoir frayé le chemin.

Noël OBOTELA Rashidi